

FEEL SWIM

Conditions Générales de Vente et d'Abonnement

Version mise à jour — août 2026

Article 1 – Objet et identification des parties

1.1 Les présentes conditions générales de vente et d'abonnement sportif (ci-après les « CG ») s'appliquent dans leur intégralité et constituent les conditions essentielles et déterminantes de toute offre d'abonnement sportif proposée par la société AQUA LAGORD FITNESS Siret : 81291162600024 exploitant l'enseigne FEEL SWIM, dont le siège est situé 10 Rue des Gréffières, 17140 Lagord (ci-après « FEEL SWIM »), à toute personne physique consommateur, majeure à la date de souscription de l'abonnement, ou mineure si elle justifie d'une autorisation parentale signée par son représentant légal (ci-après « le Client »).

1.2 Le fait de s'abonner implique l'acceptation pleine et entière des CG. FEEL SWIM se réserve le droit de modifier les CG à tout moment ; toute nouvelle version sera soumise au Client pour acceptation. À défaut d'acceptation, le Client pourra mettre fin sans frais au contrat en cours régi par les nouvelles CG. Le fait pour FEEL SWIM de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une clause des CG ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Si l'une des clauses des CG est déclarée nulle, les autres clauses n'en seront pas affectées.

1.3 Les modalités particulières de l'abonnement ou du forfait choisi par le Client figurent au bulletin d'abonnement (ci-après le « Bulletin »). La liste des cours et les horaires proposés par FEEL SWIM figurent en Annexe I. En cas de contradiction entre les CG et le Bulletin, le Bulletin prévaut. Le contrat d'abonnement est constitué des CG, du Bulletin et de l'Annexe I (ci-après l'« Abonnement »).

Article 2 – Souscription et aptitude médicale

2.1 L'Abonnement est souscrit par le Client après remise d'un Bulletin établi en deux exemplaires, complété et signé. Aucune demande d'Abonnement n'est acceptée pour un Client mineur sans autorisation parentale.

2.2 Le Client reconnaît avoir été informé qu'une contre-indication à la pratique sportive peut avoir des conséquences graves pour la santé. Par la signature du contrat, le Client déclare qu'une visite médicale préalable a été réalisée et qu'aucune contre-indication n'a été détectée.

2.3 Le Client fournit chaque année, dans les quinze jours précédant la date anniversaire du contrat, un nouveau certificat médical de moins d'un an ou un questionnaire. À défaut, l'Abonnement est suspendu de plein droit jusqu'à fourniture du certificat.

Article 3 – Contenu, forme et durée de l'abonnement

3.1 FEEL SWIM est ouvert aux horaires indiqués en Annexe I. Ces horaires peuvent être modifiés, notamment pendant les vacances scolaires ou en cas de maintenance, travaux, formation ou intervention sur les équipements. Le Client est informé de toute modification par voie d'affichage dans les locaux. En cas de modification permanente des horaires, le Client peut demander la résiliation du contrat dans les conditions de l'article 6.

3.2 FEEL SWIM se réserve le droit d'annuler une séance en cas de manque de personnel ou si moins de trois personnes y sont inscrites. Dans ce cas, la séance n'est pas décomptée au Client, qui en est informé par mail et/ou téléphone s'il a communiqué ses coordonnées.

3.3 Les modalités de l'Abonnement (durée, nombre de séances, durée de validité pour les forfaits, etc.) sont précisées au Bulletin. L'Abonnement peut être souscrit pour une durée limitée, une durée indéterminée, ou sous forme de forfait (carte de séances).

3.4 Les abonnements à durée limitée sont conclus pour la durée indiquée au Bulletin ; à leur terme, le Client est libre de conclure un nouveau contrat, le contrat initial n'étant pas reconductible.

Les abonnements à durée indéterminée sont conclus avec une période minimale d'engagement de quatre mois ; au-delà, l'Abonnement se poursuit pour une durée indéterminée avec paiements mensuels, sous réserve de résiliation dans les conditions de l'article 6. La période d'engagement se termine le dernier jour du mois civil en cours et le premier mois est facturé au prorata. La durée de validité des forfaits est indiquée au Bulletin.

3.5 Le type d'Abonnement souscrit ne peut être modifié pendant la durée du contrat, sauf accord exprès et préalable de FEEL SWIM.

Article 4 – Séances d'essai

4.1 FEEL SWIM peut proposer au Client une séance d'essai lui permettant de découvrir une activité avant toute souscription d'Abonnement. Chaque séance d'essai fait l'objet d'une réservation préalable et du règlement du tarif affiché en vigueur.

4.2 La séance d'essai est strictement personnelle, non transférable à un tiers et ne peut être reportée qu'en cas d'annulation par le Client au moins 6 heures avant son début, dans les conditions de l'article 8.2.

4.3 La séance d'essai ne vaut pas Abonnement et ne dispense pas le Client de la remise d'un certificat médical dans les conditions de l'article 2.2 s'il souhaite ensuite souscrire un Abonnement.

Article 5 – Paiement

5.1 Les tarifs indiqués au Bulletin correspondent aux tarifs affichés dans les locaux de FEEL SWIM au moment de la souscription. La grille tarifaire est révisable chaque année. Outre le prix de l'abonnement, le Client acquitte des frais annuels d'inscription de dix (10) euros, renouvelables chaque année, ainsi que le règlement du badge d'accès de dix (10) euros.

5.2 Le règlement peut être effectué par CB, chèque, espèces ou prélèvement automatique. En cas de paiement par CB, chèque ou espèces, l'intégralité de l'Abonnement est payée à la conclusion du contrat. En cas de prélèvement automatique, l'Abonnement est prélevé mensuellement à la date indiquée au Bulletin. Le Client s'engage à informer FEEL SWIM par écrit, au moins trois semaines à l'avance, de tout changement de domiciliation bancaire, et à fournir une nouvelle autorisation de prélèvement et un nouveau RIB.

5.3 En cas de défaut de paiement, l'accès à FEEL SWIM est suspendu jusqu'au règlement complet des sommes dues. Si les sommes dues ne sont pas réglées dans les quinze jours suivant la réception d'une mise en demeure, FEEL SWIM se réserve le droit de résilier l'Abonnement aux torts exclusifs du Client.

Article 6 – Résiliation anticipée

6.1 Sauf dans les cas prévus au présent article, les abonnements à durée limitée ne peuvent être résiliés avant leur terme, les abonnements à durée indéterminée ne peuvent être résiliés avant la fin de la période minimale d'engagement de quatre mois, et les forfaits ne peuvent faire l'objet d'une résiliation anticipée.

6.2 Une résiliation anticipée, sans pénalité pour les échéances futures, peut être accordée sur demande écrite du Client accompagnée d'un justificatif, dans les deux cas suivants : maladie ou accident rendant impossible la pratique des activités (certificat médical), ou déménagement (justificatif de nouveau domicile ou de mutation) rendant la fréquentation de FEEL SWIM déraisonnablement difficile. La demande est adressée par lettre recommandée avec avis de réception et prend effet le dernier jour du mois civil suivant sa réception. Cette résiliation anticipée met fin aux échéances futures ; elle n'emporte pas, à elle seule, de droit à remboursement des sommes déjà versées, lequel est exclusivement régi par l'article 7.

6.3 FEEL SWIM se réserve le droit de mettre fin à l'Abonnement à tout moment en cas de faute grave du Client. L'Abonnement prend alors fin de plein droit et aux torts exclusifs du Client, informé par courrier recommandé avec accusé de réception. Le Client se voit refuser l'accès à FEEL SWIM et doit restituer son badge d'accès dans un délai maximal d'un mois. Constituent notamment une faute grave le non-paiement de l'Abonnement à l'échéance convenue, la fraude dans l'utilisation du badge d'accès, tout comportement inapproprié dans les locaux ou toute violation du Règlement intérieur.

Article 7 – Politique de remboursement

7.1 Sauf disposition légale d'ordre public contraire, aucun remboursement, total ou partiel, des abonnements, cartes de séances (forfaits) ou séances d'essai n'est accordé, quel qu'en soit le motif — et notamment en cas de déménagement, d'indisponibilité personnelle, de changement d'avis, d'insatisfaction ou de non-fréquentation — à l'exception du seul cas prévu à l'article 7.2.

7.2 Un remboursement, calculé au prorata des séances non consommées, est exclusivement accordé sur présentation d'un certificat médical attestant d'une incapacité totale et définitive du Client à pratiquer les activités proposées par FEEL SWIM. La demande, accompagnée de l'original du certificat médical, est adressée par lettre recommandée avec avis de réception à FEEL SWIM.

7.3 Le badge d'accès, prévu à l'article 8, demeure en tout état de cause non remboursable, y compris en cas de remboursement accordé au titre de l'article 7.2.

Article 8 – Badge d'accès

8.1 Le badge d'accès est obligatoire pour accéder aux locaux de FEEL SWIM. Il est payant, nominatif, incessible et attaché à l'Abonnement. Il n'est remboursable en aucun cas, y compris lors d'une résiliation.

8.2 En cas de perte, de vol ou de détérioration du badge, un nouveau badge est délivré contre paiement de dix (10) euros.

8.3 Le Client réserve chacune de ses séances au préalable, sur le site Internet dédié, par téléphone, par mail, ou à l'accueil. Il lui appartient de vérifier l'exactitude de ses réservations (lieu, date, heure, nombre de places), sous peine de se voir décompter les séances réservées et non effectuées. Toute séance réservée peut être annulée au minimum 12 heures avant son début ; à défaut, elle est décomptée du forfait (carte de séances) ou donne lieu à une pénalité de deux (2) euros en cas d'abonnement.

Article 9 – Suspension / Prorogation

9.1 L'Abonnement peut être suspendu à la demande du Client si FEEL SWIM ferme pendant plus de sept (7) jours consécutifs.

9.2 En cas d'incapacité à exercer les activités proposées, le Client peut demander la suspension de son Abonnement par écrit, avec justificatifs (certificat médical d'incapacité provisoire, justificatif professionnel), en précisant le motif et la durée de l'incapacité. La demande est envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception et doit être reçue avant la fin de l'Abonnement, à défaut de quoi elle ne peut être acceptée. Si la demande intervient pendant la période d'engagement minimal, celle-ci est suspendue pour une durée équivalente.

9.3 La suspension prend effet le mois suivant la réception de la demande. Les cotisations mensuelles ne sont pas dues pendant la période de suspension.

Article 10 – Droits et obligations du Client

10.1 Le Client reconnaît avoir pris connaissance du Règlement intérieur affiché chez FEEL SWIM et s'engage à s'y conformer sans réserve. Toute violation du Règlement intérieur, ou tout comportement contraire aux bonnes mœurs ou gênant pour les autres adhérents, peut entraîner l'exclusion du Client par le personnel de FEEL SWIM. Le Client s'interdit de circuler librement dans les locaux sans y avoir été autorisé, et doit porter une tenue adaptée (maillot de bain, bonnet de bain, claquettes réservées à l'usage de la piscine). Il s'engage à respecter les règles d'hygiène et à ne pénétrer dans le bassin qu'après y avoir été expressément autorisé par le coach aquatique.

Article 11 – Responsabilité et assurance

11.1 FEEL SWIM dispose d'une assurance de responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de la MAFF civile 205 Rue Emile Normandin 17000 La Rochelle : 05 46 30 55 88

11.2 Le Client reconnaît l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Article 12 – Données personnelles

12.1 Sauf refus du Client, ses données personnelles (figurant au Bulletin) sont collectées par FEEL SWIM pour la gestion de l'Abonnement, l'envoi de newsletters et l'établissement de statistiques. Ces informations sont nécessaires à l'exécution de l'Abonnement ; à défaut, FEEL SWIM ne pourra pas exécuter l'Abonnement. Aucune cession des données à un tiers n'est effectuée. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exercable auprès de FEEL SWIM : feelswim17@gmail.com

12.2 FEEL SWIM s'engage à prendre toutes précautions utiles pour préserver la confidentialité et la sécurité des données collectées et empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, ou communiquées à des tiers non autorisés.

Article 13 – Règlement des litiges

13.1 L'Abonnement et les relations entre les parties sont régis par le droit français.

13.2 Le Client a la faculté de recourir gratuitement à une médiation conventionnelle pour tout litige avec FEEL SWIM, après avoir préalablement adressé sa réclamation à FEEL SWIM par lettre recommandée avec accusé de réception. À défaut de réponse satisfaisante sous un mois, le Client peut saisir le médiateur de la consommation suivant :

A cet effet, le Client peut recourir gratuitement à une médiation suivante : SAS Médiation Solution – 222 Chemin de la Bergerie 01800 Saint Jean de Niost (04 82 53 93 06)

Mail : contact@sasmediationsolution-conso.fr

13.3 Le litige ne peut être examiné par le médiateur lorsque le Client ne justifie pas d'une réclamation écrite préalable, que la demande est manifestement infondée ou abusive, que le litige est ou a été examiné par un autre médiateur ou un tribunal, que la saisine intervient plus d'un an après la réclamation écrite, ou que le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

13.4 En tout état de cause, le Client peut saisir les juridictions compétentes du ressort du siège social de FEEL SWIM ou de son propre domicile. FEEL SWIM peut saisir les juridictions du ressort du domicile du Client.: